L'AFFAIRE DU FAUX « GAULOIS »

Le driver est l'objet d'un mandat d'amener

On se souvient de l'affaire de substitution de cheval qui se produisit, le 24 mars dernier, sur l'hippodrome de Villeurbanne. Le cheval engagé, sous le nom de « Gaulois », gagna avec une telle facilité une épreuve de trot qu'on eut immédiatement des soupçons sur sa véritable identité. Le cheval fut examiné par M. Douville, professeur à l'école vétérinaire, et la Société d'encouragement du demi-sang demanda l'ouverture d'une enquête qui fut confiée à M. Puech, commissaire spécial.

Le cheval en question, qui avait été emmené dès le lendemain par son driver, M. Escoude, fut découvert chez l'entraîneur de Cristofano, à Saint-Maurice, près Joinville-le-Pont. On apprit alors que le soi-disant « Gaulois » avait couru précédemment sous le nom de « Goliath », affaire qui a fait un certain bruit. Le cheval, que l'on avait dit appartenir à Mlle Echard, et qui appartiendrait en réalité à M. Lamarque, a été mis en fourrière sur l'ordre de M. Faure-Pinguely, juge d'instruction. Le magistrat, qui a déjà entendu divers témoins, n'a pu jusqu'ici entendre M. Jean Escoude, qui n'a répondu à aucune de ses convocations.

Dans ces conditions, M. Faure-Pinguely vient de décerner contre lui un mandat d'amener et il est possible que d'autres inculpations suivent.

UNE GRAVE QUESTION

Doit-on ou ne doit-on pas laver les fraises pour les manger ? L'hygiène l'exige mais les gourmets ne peuvent s'y résoudre sous prétexte que cela enlève à ces fruits une partie de leur saveur.

C'est exact : mais si vous prenez la précaution après les avoir passées à l'eau claire de les saupoudrez de sucre, vous concilierez hygiène et gourmandise. 9250

MORT DE Mme DALIMIER

On annonce le décès, survenu après une courte maladie, de Mme Albert Dalimier, femme du député de Seine-et-Oise, ancien ministre, avocat à la cour.

Au domicile de M. Dalimier, 5, avenue Bosquet, on dément de la façon la plus formelle la nouvelle selon laquelle la femme de l'ancien ministre se serait volontairement donné la mort.

Mme Dalimier, précise-t-on, est décédée avant-hier soir, un peu après 21 h., des suites d'une crise d'urémie dont elle souffrait depuis quelques jours seulement. Tous les efforts furent faits pour la sauver. C'est ainsi qu'on fit appel au nouvel appareil que les sapeurs-pompiers ont à leur disposition dans les cas d'asphyxie. Cette suprême tentative devait malheureusement échouer.

« Ah ! si je pouvais dormir...

Oui, vous pouvez dormir ; prenez après le repas avant de vous coucher une tasse de Thé des Familles, merveilleux mélange de plantes laxatives et dépuratives qui vous fera digérer et libérera chaque matin votre intestin. Votre pharmacien vend le Thé des Familles, 6 francs la grande boîte. Après quelques jours vous aurez le sang pur, l'estomac léger, votre intestin libre, vos maux de tête auront disparu et ainsi vous pourrez enfin dormir la nuit. 9001

L'AUDITION DES ONDES MOSCOVITES INTERDITE EN ALLEMAGNE

Un ouvrier berlinois a été congédié sans délai pour avoir écouté les émissions du poste de Moscou. Le tribunal du travail a sanctionné cette mesure du patron, « car, a-t-il statué, le fait d'écouter ce poste systématiquement et avec sympathie, cela revient à ébranler la confiance entre l'ouvrier et le patron. »

Pour lubrifier et discipliner les cheveux secs PÉTROLE XOUR 9333

LE PÈLERINAGE A VIMY DE LA LÉGION CANADIENNE

Montréal, 30. — Le pèlerinage de la Légion canadienne (vétérans de la grande guerre) à Vimy et sur les champs de batailles de la France, a déjà reçu 548 inscriptions, bien que le départ ne doive avoir lieu que le 15 juillet 1936, c'est-à-dire dans plus d'un an. Le premier inscrit a été le chanoine Scott, de Québec, le fameux aumonier du Corps canadien. Ajoutons que le gouvernement a reçu 1.200 demandes de vétérans employés dans l'administration sollicitant un congé pour la durée du pèlerinage. On prévoit que plus de 25.000 Canadiens — vétérans et leurs familles — visiteront les cimetières et champs de batailles, et assisteront à l'inauguration du monument canadien de Vimy.

Pendant la grande guerre, le Canada avait envoyé 500.000 hommes en France et 60.000 d'entre eux reposent aujourd'hui dans des cimetières depuis Ypres jusqu'à Albert et d'Etaples à Mons.

Le jour de l'inauguration du monument de Vimy, les Canadiens se trouveront sur le sol canadien, puisque tout le terrain qui entoure ce monument a été donné par la France, en toute propriété, au Canada.

Robinson Lactella, Jx d'enf., goût. cham. 102

AVIS D'ADJUDICATION

AMÉNAGEMENT DE L'HOTEL DES POSTES D'ABBEVILLE

Le 17 juillet 1935, à 10 h. 30, il sera procédé à la salle des Commissions de l'Hôtel des Postes de Lille (2e étage), angle de la Place de la République et de la rue d'Inkermann, à l'adjudication publique sur soumissions fermées et au rabais, des entreprises ci-après désignées, concernant l'aménagement de l'Hôtel des Postes d'Abbeville, place Clemenceau.

Premier lot : terrassement, maçonnerie, canalisations, pierres blanches, béton armé, asphaltage, 370.741 fr. 57. — Deuxième lot : charpente, menuiserie, quincaillerie et parquets : 166.294 fr. 90. — Troisième lot : couverture, zingage et plomberie : 77.044 fr. 71.

Les demandes d'admission à soumissionner devront parvenir à la Direction Régionale des Postes, des Télégraphes et des Téléphones de Lille, 5, rue d'Inkermann, au plus tard le 22 juin 1935, au matin.

Elles seront accompagnées des pièces prévues aux articles 2 et 3 du cahier des charges générales, notamment : deux certificats de capacité ayant moins d'un an de date, délivrés sur timbre par des hommes de l'art, une pièce justificative de la patente pour l'année en cours et une attestation d'adhésion à une caisse de compensation pour les allocations familiales.

Elles seront adressées au Directeur Régional des Postes, des Télégraphes et Téléphones, à Lille, 5, rue d'Inkermann.

On peut prendre connaissance des cahiers des charges, du devis descriptif et des plans de la construction à la Direction Régionale des Postes, des Télégraphes et des Téléphones de Lille (Service des Locaux, 3e étage), tous les jours non fériés de 9 h. 30 à 11 h. 30.

L'état des relations anglo-irlandaises

M. de Valera a déclaré que l'Irlande ne servirait jamais de base d'attaque contre la Grande-Bretagne

Londres, 30. — On mande de Dublin à la « Presse Association »

« Je puis déclarer très nettement, qu'aucun gouvernement irlandais ne tolérera que le territoire de l'Etat libre puisse servir de base d'attaque entre la Grande-Bretagne » a confirmé hier au « Dail », M. Eamon de Valera, faisant allusion à certaines rumeurs selon lesquelles l'Etat libre était disposé à donner à une certaine puissance étrangère des moyens d'attaquer la Grande-Bretagne.

» Le chef du gouvernement de l'Etat libre a ajouté qu'il avait toujours cherché à créer des relations cordiales entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, et que le gouvernement de Dublin était prêt à conclure avec celui de Londres des traités de commerce et de défense.

» Les relations des deux pays seront d'autant plus étroites, a-t-il précisé, que l'Etat libre se sentira plus indépendant à l'égard de la Grande-Bretagne ».

« Maintenant ce n'est plus mon chien qui me tire ---- c'est moi qui le traîne »

dit cette vieille rhumatisante guérie

N'est-elle pas touchante, cette lettre d'une vieille rhumatisante à qui Kruschen a rendu la santé ? Elle écrit :

« Agée de soixante-dix ans, je souffrais depuis de nombreuses années de douleurs dans les jambes avec enflure des genoux. Un jour, ayant tenté une promenade au-dessus de mes forces, je m'affaissais bientôt sur le premier banc venu, auprès d'une bonne vieille à qui je racontais mes souffrances et mon désespoir de guérir. « Avez-vous » essayé les Sels Kruschen ? me répondit-elle, on en dit beaucoup de bien. » Croyez-moi, essayez-les. » J'ai suivi ce conseil et j'avoue qu'au bout du deuxième flacon, j'ai ressenti un soulagement réel. Depuis, j'ai continué à prendre chaque matin ma « petite dose » de Kruschen et toutes les personnes qui me considéraient comme impotente, sont émerveillées lorsqu'elles me rencontrent. Car maintenant, ce n'est plus mon chien qui me tire — c'est moi qui le traîne ! » — Mme A..., à P... (Lettre n° 2.625.)

Kruschen contient, parmi les nombreux sels minéraux qui le composent, les deux meilleurs dissolvants connus de l'acide urique — cause des rhumatismes. Kruschen dissout ce terrible poison, dont il assure ensuite l'expulsion par la voie naturelle des reins. En même temps, les autres sels de Kruschen stimulent le foie et l'intestin dans leurs fonctions éliminatrices ; les déchets toxiques ne peuvent plus s'accumuler dans l'organisme et le sang est maintenu constamment pur et fort.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

ALLO ! ALLO !... Des malades reconnaissants, guéris par Kruschen, parlent chaque jour, entre 20 et 21 heures, à l'un des postes de T. S. F. suivants : Poste de l'Ile-de-France, Radio-Toulouse, Radio-Lyon, Radio-Côte d'Azur, Radio-Alger, Radio-Maroc. 9352

LIAISON RADIOTÉLÉPHONIQUE ENTRE PARIS ET TOKIO

A la suite de longs pourparlers avec le gouvernement japonais dont M. Georges Mandel, ministre des P. T. T., a pris l'initiative, des communications radiotéléphoniques directes entre Paris et Tokio vont être établies. Les essais techniques commenceront ces jours-ci. On pourra donc incessamment communiquer par téléphone entre la France et le Japon sans passer par un poste étranger quelconque.

LES DEUX PREMIÈRES FEMMES « SPEAKERS » DE LA TÉLÉVISION

Les deux premières femmes speakers du monde ont fait leurs débuts devant le micro, à Berlin. On sait que jusqu'ici les expériences de télévision étaient faites par l'intermédiaire de films pris du sujet projeté. Maintenant, l'appareil de télévision reçoit directement le sujet. — Notre photo montre les deux femmes speakers pendant l'émission.

LES SAUVETEURS A L'HONNEUR

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le capitaine de frégate Le Verger, administrateur-délégué, présente ensuite un rapport détaillé sur l'activité de la société depuis la dernière assemblée : les canots de sauvetage ont effectué 52 sorties au cours desquelles 72 personnes ont été sauvées. Les autres engins divers de la société ont permis de sauver 85 personnes, ce qui porte à 22.281 le nombre des vies humaines sauvées au moyen d'engins de la société depuis son origine.

M. André Chaumeix, de l'Académie française et administrateur de la société, a ensuite proclamé les récompenses. Dans un éloquent discours rempli de faits précis, il a exalté l'héroïsme des sauveteurs, patrons de canote de sauvetage, officiers de la marine marchande, patrons de pêche, agents des douanes, personnel des armées de terre et de mer, sauveteurs divers, jeunes gens ou enfants ont été chaleureusement applaudis.

Quelques récompenses dans notre région

Voici un supplément au palmarès de la Société centrale de sauvetage des naufragés, pour notre région :

Prix Emile Robin (200 fr. et médaille d'argent), à Pierre Lemaire, capitaine au port de **Gravelines**.

Prix Raoul Guérin (200 fr. et médaille d'argent), à Louis Gosselin, du port de **Gravelines**.

Prix François-Henry Provensal (200 fr. et médaille d'argent), à M. Bosmorin, contrôleur des douanes à **Dunkerque**.

Prix Emile Robin (200 fr. et médaille d'argent), au sous-patron des douanes Alfred Guénec, à **Petit-Fort-Philippe**.

Prix Louis Houel (200 fr. et médaille d'argent), à Louis-Jean Ledet, patron-pêcheur, à **Calais**.

Prix Raoul Guérin (100 fr. et médaille de bronze), au brigadier des douanes Edouard Deroo, à **Petit-Fort-Philippe**.

Prix Théodore Weber (200 fr.), à Charles Jonnekyndt, matelot des douanes à **Dunkerque**.

Prix Marquis d'Urre d'Aubais (100 fr. et médaille de bronze), à Jules Ledoux, à **Etaples**.

Prix marquis d'Urre d'Aubais (100 fr. et médaille de bronze), à Joseph Madoux, matelot, à **Grand-Fort-Philippe**.

Prix marquis d'Urre d'Aubais (100 fr. et médaille de bronze), à Tanniou Eugène, garde-pêche à **Beuleigne-sur-Mer**.

Médaille de bronze, à M. Jules Manier, commerçant à **Grand-Fort-Philippe**.

Prix marquis d'Urre d'Aubais (150 fr. et médaille d'argent), à Louis Buttez, à **Gravelines**.

Prix baron de Joest (150 fr. et médaille de bronze), à Taquet, à **Gravelines**.

Médaille de bronze, à Gérard Lesant, à **Grand-Fort-Philippe**.

Robinson Lactella. Ouverture 2 JUIN 102

LE « MEMORIAL-DAY » a été célébré hier

Différentes cérémonies franco-américaines se sont déroulées à Paris

Différentes cérémonies franco-américaines ont marqué hier, à Paris, la commémoration du mémorial Day. Des services religieux ont été célébrés ce matin à l'église Saint-Joseph et à la cathédrale américaine de la Sainte-Trinité.

A 10 heures, les anciens officiers de liaison près l'armée américaine ont déposé une couronne au pied du monument aux volontaires américains, place des Etats-Unis. A midi, l'ambassadeur, M. Strauss, a déposé des fleurs sur le tombeau du Soldat inconnu.

Enfin, hier après-midi, les différentes associations se sont rendues au cimetière américain de Suresnes, où l'ambassadeur des Etats-Unis et un représentant du gouvernement français ont pris la parole.

Le meilleur pique-nique ? Au Robinson Lactella. On y trouve tout, plus bas prix. 102

LA FIN DU CONFLIT DU CHACO

Buenos-Ayre, 30. — Le Paraguay a accepté la trêve de trente jours qui lui a été proposée, ainsi qu'à la Bolivie, et qui doit précéder les négociations en vue du règlement du conflit du Chaco.

DISCUSSION MORTELLE APRÈS BOIRE, A PARIS

Vers minuit 30, au cours d'une discussion dans un débit, 53, rue des Hales, Victor Cours, né le 10 février 1902, à Langres (Haute-Marne), maçon, demeurant 108, rue d'Avron, a tué d'une balle de revolver M. Louis Vaucles, 37 ans, chômeur, habitant 53, rue des Hales. Cours a été arrêté et mis à la disposition du commissaire de police du Père-Lachaise.

TREMBLEMENT DE TERRE A FORMOSE

On mande de Taihoku (Formose) à l'« Agence Reuter » :

Un tremblement de terre assez violent s'est produit, hier matin, à 3 h. 45, dans les provinces de Taichu et Shinchicu. Il ne paraît pas, jusqu'à présent, qu'il y ait eu des victimes. Les secousses ont été très fortement ressenties à Taihoku.

M. RENÉ RENOULT SE CONSTITUERA PRISONNIER MERCREDI

M. René Renoult, sénateur, ancien Garde des Sceaux, renvoyé devant les assises de la Seine pour trafic d'influence, se constituera prisonnier à midi, le 5 juin prochain, quelques instant avant de comparaître devant les jurés.

LE PLUS VIEIL ARBRE DE PARIS

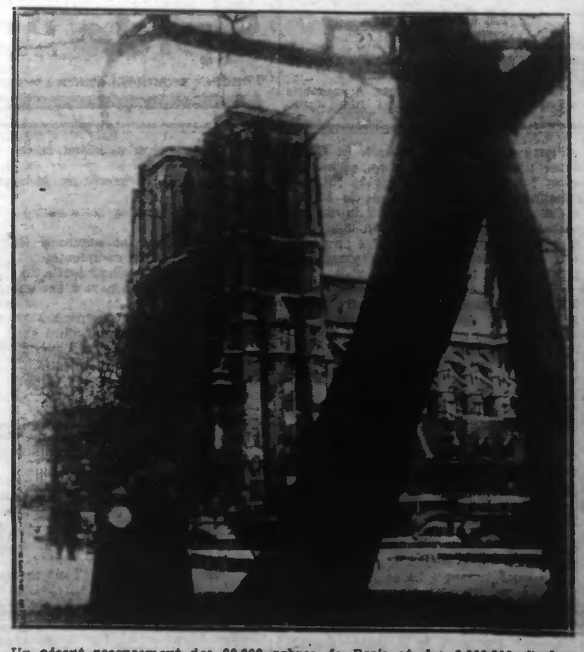

Un récent recensement des 90.000 arbres de Paris et des 2.000.000 d'arbres des bois de Vincennes et de Boulogne a permis de classer 116 arbres parmi les plus remarquables. L'un d'entre eux, un Robinier faux acacia, qui se trouve dans le Square Viviani, serait âgé d'environ deux siècles et demi. Il aurait été planté vers 1635. — Notre photo montre le Robinier faux acacia séculaire du Square Viviani.

T. S. F.

RADIO-P.T.T.-NORD A LILLE (347 m. 8). — Vendredi 31 mai. — 6 h. : Revue de la presse parisienne du matin. — 6 h. 30 Disques : Une chanson du pays (tango) ; J'ai comme une idée (tango). — 11 h. : Concert de musique variée : La Walkyrie, fantaisie sur l'opéra (Wagner) ; Feuilles d'album (Wagner) ; Voici des roses, extrait de « La Damnation de Faust » (Berlioz) ; Valse triste : a) Jardin sous la pluie (Debussy) ; b) Fantaisie impromptu (Chopin) ; Menuet du Printemps ; Chasonnetta Nostalgica ; Envoi de fleurs ; Dardenne (Rigeudon) ; Beci al nuio (sérénade) ; Chant hindou, de la légende lyrique. — 13 h. : Disques. Quelques disques : Reflets d'Orient (fox-trot) ; Maboulos (fox-trot) ; Les Cenaliseros (paso-doble). — 12 h. 15 : Relais d'Alpes-Grenoble. — 13 h. 20 : Informations. — 13 h. 35 : Suite du relais d'Alpes-Grenoble. — 14 h. 30 : Relais de la station Radio-Coloniale de l'Etat français. — 16 h. : Récital d'orgue donné en l'église Saint-Etienne à Lille par M. Jouglet, avec le concours de M. Paul Flament, ténor : Sarabande ; Pièce en forme de canon (Schumann) ; Pastorale-Musette-Andantino-final (Jean Sébastien Bach) ; a) Sancta Maria (Fauré) ; b) Procession (César Franck) ; Romanes (Sibélius) ; Habenera ; Final (Boëllmann). — 17 h. : Relais de Lyon-la-Doua. — 17 h. 30 : Causerie universitaire. Questions de vocabulaire par M. le chanoine Coppin, docteur ès-lettres, professeur aux Facultés catholiques. — 18 h. : Demi-heure féminine. — 18 h. 30 Radio-Journal. — 19 h. 20 : Relais de Radio-Paris : Emission commémorative de la mort de Victor-Hugo : « Le retour », 5 septembre 1870 ; orateur : Léo Larguier ; interprètes : Mme Yvonne Ducos et M. Escande. — 19 h. 30 : Disques : Deux extraits de « Thérèse » : a) Le devoir ; b) Jour de juin, jour d'été (Massenet) ; Fortunio (Messager ; a) La Maison grise ; b) Chanson de Fortunio. — 20 h. : Indication de l'heure. Relais de Paris P.T.T. Emission commémorative de la mort de Victor Hugo. — 20 h. 30 : Concert organisé par l'A.R.N. : L'Espagne vue par les musiciens étrangers. Ouverture de Comédie Espagnole (Keler Bela) ; Danses espagnoles ; Don Quichotte ; a) Sérénade de Don Quichotte (Massenet) ; b) Tristesse de Dulcinée ; Caprice espagnol ; c) Alborodo ; b) Variations ; c) Alborada ; d) Scène et chant gitans ; e) Fandango asturiano ; a) En allant à le Chartreuse de Miraflores (Théophile Gautier ; b) Saint Christophe d'Ecija ; c) L'Escurial ; d) Les 3 grâces ; e) Perspective ; f) La laurier du Généralife ; Le Cid, ballet (Massenet) ; a) Castillane ; b) Andalouse ; c) Aragonaise ; d) Aubade ; e) Catalane ; f) Medrilène ; e) Navarraise ; Disque : La Habanera (Raoul Laparra) ; a) C'est à moi qu'on dit « Chente » ; b) Le sort m'a désigné ; Carmen, fantaisie sur l'opéra-comique (Bizet) ; Espana, rapsodie (Emmanuel Chabrier) ; Divertissement populaire, extrait d'aquarelles espagnolles ,Parès Lavagne) ; La fête tragonaise (St-Saëns).

RADIO-PARIS (1.648 m. 3). — 7 h. : Les Grenadiers du tsucase (Meisler). — 7 h. 15 : Presse. — 7 h. 45 : Culture physique. — 8 h. : 1812 (Tchaikowsky). — 11 h. 15 : euserie israélite. — 12 h. 15 : Concert : Le Pie voleuse (Rossini) ; Sérénade (Schubert) ; L'Arlésienne (Bizet) ; Andante et Intermezzo du quatuor (Borodine) ; Le pepillon (Campra) ; Là-bas (Schubert) ; Le thé (Koechlier) ; Pastourelle (Fraggi) ; Sérénade (Titti) ; Symphonie inachevée (Schubert) ; Marche turque (Mozart). — 15 h. : Concerto grosso (orelli) ; Où peut-on être mieux ? (Grety), disques. — 17 h. 55 : Chronique du Palais. — 15 h. : Informations féminines. — 18 h. 30 : Causerie agricole. — 18 h. 45 : Chronique théâtrale. — 18 h. 57 : Assurances sociales. — 19 h. Causerie coloniale. — 19 h. 20 : La Veillée du Souvenir (huit épisodes de la vie de Victor Hugo) : « Le retour » (15 septembre 1870). — 19 h. 50 : Causerie : « Plaisirs d'un Parisien ». — 20 h. : Mélodies : La Solitaire (Saint-Saëns) ; Chanson bohémienne (Dvorak) ; Gopak (Moussorgsky) ; Chanson de Shakespeare (Vidal). — 20 h. 15 : Presse. — 20 h. 30 : 54 anniversaire de la mort du cardinal Lugon, dans l'église Saint-Louis de Reims. — 21 h. 30 : Chœurs : L'amour de moy ; Le rossignolet du bois ; Coucou ; Vient le jour de le fiencée ; Chanson espagnole ; Les petites graines ; La fille à marier ; Blanches mouettes ; Le vent. — 22 h. : Gale Toulouse-Lautrec. Informations. Chronique gastronomique. — 22 h. 30 : Météo. — 22 h. 45 : Danse.

TOUR EIFFEL (206 m.). — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. 30 : Concert symphonique : Petite suite : Mélodies (Roussel) ; Pages d'orchestre (de Seynes) ; Pièces brèves (Tomasi) ; Et s'il revenait un jour ; Menuet ; Le Lied que chante mon cœur ; Parade ; Air à danser ; Espiègleries ; Préludes (Flament) ; La Nursery (Inghelbrecht) ; Mélodies (Poulenc) ; Pupazzi, de Schmitt.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 oncert. — 7 h. 30 et 8 h. 20 : Presse. — 12 h. 5 : Disques. — 12 h. 35 : Présentation. — 13 h. 19 : Un amour qu'on croit fini (Oberfeld) ; Long exil (Groener) ; Il pleut sur la route (Himmel) ; Champfleury. — 13 h. 30 : Disques. — 18 h. 37 La Flûte enchantée ; Cosi fan tutte (Mozart). — 16 h. 57 : Carnaval de Venise ; Falstaff (Verdi). — 19 h. 32 : Disques espagnoles. — 19 h. 48 : Romance d'amour ; La rose sauvage ; Foi au printemps ; Ballade du premier amour. — 20 h. 25 : yclone, trois actes, de Simon Gantillon. — 22 h. 30 : Musique légère.

RADIO-STRASBOURG (349 m. 2). — 10 h. 45 : Disques. — 11 h. : P.T.T. Nord. — 12 h. : Concert. — 13 h. 5 : Disques. — 17 h. : Lyon-le-Doue. — 18 h. 30 : Concert : Une fête à Aranjues (Demersemann) ; Vie d'artiste (Strauss) ; Parade des poupées de thé (Noiret) ; Fête bohémienne (Heykens) ; Le chemin du Paradis (Heymann). — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. 30 : Paris P.T.T.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 5). — 8 h. 10 : Chansons d'adieu, fantaisie. — 8 h. 45 : Extraits de films. — 12 h. : Orchestre de salon et mélodies. — 12 h. 45 : Concert. — 13 h. 5 : Extraits de films. — 13 h. 15 : Airs d'opérettes. 13 h. 30 : Orchestre viennois. — 13 h. 45 : Mélodies. — 18 h. 15 : Soli divers. — 18 h. 30 : Chansonnettes. — 18 h. 45 : Orchestre : Floresten 1er (Heymann) ; Yes (Yvain) ; Rêve de valse (J. Strauss). — 19 h. : Extraits de films. — 19 h. 20 : Orchestre tzigane. — 19 h. 50 : Comédies musicales. — 20 h. 30 : Musique militaire. — 21 h. 40 : Il est charmant (Moretti). — 21 h. 45 : Accordéon. — 22 h. : La Fille et le Garçon (Gilbert). — 22 h. 20 : Orchestre symphonique. — 22 h. 45 : Le Berbier de Séville (Rossini) ; Fortunio (Messager) ; Mireille (Gounod). — 23 h. : Orchestre musette. — 23 h. 15 : Chansonnettes. — 23 h. 35 : Orchestre argentin. — 23 h. 45 : Musique militaire. — 24 h. : Fantaisie radiophonique. — 0 h. 20 : Orchestre : Les Flots du Danube (Inavici) ; Marche turque (Mozart) ; Mazurka (Godard).

RADIO-NORMANDIE (269 m. 5). — 20 h. : Soli. — 20 h. 15 : Autour de l'actualité. Récital d'orgue. — 20 h. 45 : Chœurs. — 21 h. : Concert : Fleurs d'Espane, par l'orchestre (Venditti) ; a) Arrêtez les Aiguilles (Dalbret) ; b) La Robe blanche (Danderff) ; c) Le Sac d'argent (Gabaroche) ; Sérénade (Schubert). La Elviera, solo de mandoline ; Air de Figaro ; Rigoletto ; Courtisans, race vile ; Premier baiser ; 2e Scherzo (Chopin) ; Berceuse de Jocelyn (Bodard) ; Les Pêcheurs de Perles (Bizet) ; Les Fantoches (Maciocchi). — 23 h. : Musique militaire. — 23 h. 35 : Disques. — 24 h. : Danse. — 1 h. : Informations. Danse.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 m.). — 7 h. 45 : Concert : Spearmint (Turine). — 8 h. : Just a memory (Heiderson. — 12 h. : Concert : Guillaume Tell (Rossini) ; Nocturne (Delisle) ; Tout Paris (Waldteufel) ; Sérénade (Heykens). — 12 h. 30 : La demi-heure lorraine ; Les fables de La Fontaine (Mouton) ; Première valse (Delibes) ; En pensant à Watteau (Délanay) ; Extase (L. Ganne) ; Samson et Dalila (Saint-Saëns). — 13 h. 15 : La vie brève (de Falla). — 13 h. 35 : Tzar Saltan (Rimsky-Korsakoff) ; Bonheur d'amour ; La Procession nocturne (Rabaud) ; Le songe d'une nuit d'été (Mendelssohn). — 18 h. 15 : Musique légère et danse. — 19 h. 25 : Soirée hollandaise : Sans-Souci (Raison) ; Sérénade chinoise (Siede) ; Sous la lune (Ketelbey) ; Valse de rêve (Frais). — 20 h. 5 : Accordéon ; Aviatic (Marceau) ; Valse italienne (X...) ; Le beau Danube bleu (Strauss) ; Les Triolets (Vacher) ; Souvenir de Montreuil (Peyronnin) ; Polkinetta (Vacher). — 20 h. 45 : Concert : Chanson hindoue (Rimsky-Korsakoff) ; Retraite aux flambeaux (Meyerbeer) ; Quand l'amour meurt (Crémieux) ; Batavia (Kunneke) ; Scènes pittoresques (Massenet) ; Cherry ripe (Scott) ; Le Petit Faust (Hervé) ; Danse des montagnards (Moniusko). — 21 h. 50 : Récital de chant : La vie et l'amour d'une femme (Schumann) ; La vie d'artiste (Strauss). — 22 h. 25 : Danse.

NATIONAL (1.500 m.). — 11 h. : Orgue. — 1 1h. 30 : Musique pour les enfants. — 11 h. 50 : Musique légère. — 12 h. 30 : Danse. — 13 h. 5 : Orchestre. — 15 h. : Concert. — 16 h. : Musique légère. — 17 h. 15 : Concert : Quintette : Suite de pièces (Videl) ; Carissima (Elgar) ; Rondino (Beethooven) ; Romance Petite valse (Tchaikowsky) ; Orientale (Cui) ; Valse romantique (Besly) ; Jardins de campagne ; Marche (Grainger) ; Tango (Dixon). — 19 h. 5 : Cantates de Bach. — 19 h. 30 : Danses. — 20 h. 30 : Caprice espagnol (Rimsky-Korsakoff). — 22 h. 15 : Musique légère. — 23 h. : Orchestre.

BRUXELLES (483 m. 9). — 12 h. : Disques. — 12 h. 20 : Un crâne sous la tempête (Dreyfus). — 12 h. 30 : Musique anglaise. — 13 h. 10 : Musique d'inspiration arabe. — 13 h. 30 : Intermède de chant. — 13 h. 40 : Pot pourri. — 16 h. 15 : Disques. — 18 h. 30 : Récital de piano. — 19 h. 15 : Chant. — 20 h. : Concert (Schubert). — 21 h. : (Weber) ; La Traviata (Verdi), etc. — 22 h. 15 : Marche cortège (Delcroix) ; Oberon ; Disques. — 22 h. 25 : Musique.

MÉDAILLES D'HONNEUR DES EMPLOYÉS ET OUVRIERS CIVILS DE LA GUERRE

Des médailles d'honneur sont décernées aux employés et ouvriers civils des Etablissements relevant du Département, de la guerre, savoir :

Médaille d'Argent (Parc régional de Douai) : M. Caron François, manœuvre, 34 ans de services ; M. Mellin Camille, manœuvre, 34 ans de services.

Médaille de bronze (Parc régional de Douai) : M. Jeoffroid Auguste-Pierre, manœuvre, 30 ans de services ; M. Boucher Kléber-Ludovic, menuisier, 30 ans de services ; M. Boudringhin François-Henri, manœuvre, 30 ans de services, magasin central d'habillement de Lille ; M. Foucart Charles, manutentionnaire de première classe, 30 ans de services.

LE CENTENAIRE DES MUSÉES BELGES

Les Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Belgique célébreront au mois de juillet prochain, le Centenaire de leur création, par Léopold Ier.

Le Gouvernement de la Belgique Indépendante n'avait guère recueilli de son passé artistique, et spécialement dans le domaine des antiquités et des arts industriels, des pièces qui auraient pu servir de base à un musée. Il a donc fallu recommencer patiemment, sous l'égide de la famille royale et avec le concours de généreux mécènes, à réunir les éléments de collections artistiques et historiques.

Une séance commémorative aura lieu dans la première semaine de juillet. Tous ceux qui s'intéressent à la vie et à la prospérité des Musées Royaux belges y sont cordialement invités.

LE XVe CONGRÈS DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Ce Congrès vient de se tenir à Clermont-Ferrand, au milieu d'une grande affluence. Il y a été rendu compte des modalités d'application de la loi du 11 mars 1932 qui a rendu les allocations familiales obligatoires et dont la mise en vigueur, réalisée par étapes, est déjà un fait accompli pour presque toutes les industries et les professions libérales.

Le Congrès s'est prononcé en faveur de l'extension prochaine de la loi aux catégories non encore assujetties, savoir le commerce de détail et l'agriculture, dont on ne comprendrait pas que les salariés soient plus longtemps privés du bénéfice d'une réforme unanimement appréciée et qui rétablit, au moins partiellement, l'équilibre économique rompu au détriment des familles nombreuses.

Pour l'agriculture, un régime spécial devra être institué, et les agriculteurs présents au Congrès ont longuement examiné cette délicate question.

Dès à présent, une population totale de 5.689.000 salariés bénéficie des allocations familiales professionnelles, dont le montant actuel dépasse deux milliards de francs.

Les congressistes ont successivement examiné les difficultés d'interprétation de la loi, stigmatisé les réfractaires qui n'hésitent pas à se réfugier dans le maquis de la procédure pour échapper à leur devoir social, étudié les moyens d'accroître encore la portée sociale de l'institution en développant les services sociaux (infirmières-visiteuses, consultations, colonies de vacances), qui achèvent l'œuvre de relèvement familial amorcée par les allocations.

Les résultats obtenus et qui se sont confirmés au cours du dernier exercice montrent surabondamment qu'il s'agit d'une œuvre efficace : la natalité dans les familles allocataires reste supérieure, la mortalité infantile inférieure à celles de la population générale.

L'exemple de la France commence, d'ailleurs, à être suivi à l'étranger, où, après la Belgique, la Suisse et l'Italie sont entrées dans la même voie.

Au banquet de clôture, répondant au toast du président Goiffon, M. Picquenard, directeur du Travail, qui représentait le Ministre, a assuré les congressistes de la sollicitude de l'Administration supérieure ; celle-ci se préoccupe de réaliser l'application générale de la loi dans les conditions les plus favorables pour les familles allocataires, de même que pour les employeurs qui, dans les circonstances difficiles que traverse la production, continuent à faire seuls les frais de cette grande loi sociale.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

UNE MISSION ÉCONOMIQUE FRANÇAISE EN SUÈDE

Une mission française est partie hier pour la Suède sous la conduite de M. Etienne Fougère, président de l'Association nationale d'expansion économique.

Accompagnée par le baron Rapp, premier secrétaire de la légation de Suède et par M. Raoul Nordling, consul général de Suède à Paris, officiellement patronnée par le ministre du Commerce et celui des Affaires étrangères, cette mission comprend en effet, outre de nombreux industriels et commerçants français, notamment M. Mathon, de la direction d'expansion, représentant le ministre du Commerce ; M. Raoul Dautry, directeur général des chemins de fer de l'Etat, et des représentants de notre commerce d'exportation.

La mission, organisée par l'Association nationale d'expansion économique, a pour but d'amplifier les relations commerciales des deux pays sur les bases concrètes et saines d'avantages réciproques.

LES IMPORTATIONS DE CAFÉ

L'« Officiel » publie l'avis suivant aux importateurs de cafés :

« Pour le mois de juin 1935, les contingents mensuels de cafés en fèves et en pellicules fixés par l'arrêté du 31 mars 1933, sont répartis comme suit :

» Brésil, 100.000 quintaux ; Venezuela, 5.000 ; Pérou, 1.250 ; Haïti, néant ; autres pays, 59.250. Les contingents ci-dessus seront répartis sur la base des importations effectuées par les demandeurs au cours de l'année 1934 ».

« Pour mes rhumatismes j'avais tout essayé....

...c'est un de mes amis de Chateauroux qui m'a recommandé vos cachets Gandol. Les résultats ont été merveilleux, je ne le dirai jamais assez car j'étais atteinte de rhumatismes par tout le corps depuis plusieurs années ». (Mme Greller, rue Docteur Patry, Sainte-Maure). C'est parce qu'il arrête la surproduction de l'acide urique que le Gandol réussit où les autres traitements ont échoué. Faites votre cure de dix jours pour 12 fr. 75. Ttes Phies. 9350

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 30. — **Marché de La Villette. — Clôture.** — Bœufs amenés, 914 ; invendus, 15 ; 1re qualité, 500 : 2e, 490 ; 3e, 390 ; extra, 650. — Vaches : 610, 45, 580, 470, 370, 700 ; Taureaux : 210, 4, 420, 380, 340, 460. — Veaux : 1.869, 120, 840, 700, 580, 970. — Moutons : 4.212, 60, 1.44[illegible] 970, 7[illegible] 1.510. — Porcs : 1.627, néant, 542, 486, 358, 628. — Brebis : 550-770. — Observations : Les arrivages étaient modérés, mais en raison de la difficulté de l'écoulement aux Abattoirs, les transactions s'engageaient assez difficilement. Gros bétail. Vente calme, cours inchangés. — Veaux : Vente calme, baisse 10 en extra et 1re qualité. — Moutons : Vente assez bonne, hausse 20 pour 1re, 2e, et 3e qualités. — Porcs : Vente très calme, baisse 14 en 1re et 2e qualités.

GASTON MINET, *Tailleur*
LILLE, 42, rue de Paris, LILLE
VÊTEMENTS tout FAITS et MESURE
Voir Nouveautés de la Saison 209

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Berlaimont, 29. — Beurre en gros, 10 à 10.50 le k. ; détail, 11.50 le k. ; œufs, 0.30 et 0.35 p. ; fromage blanc, 1 fr. le k. ; salades 0.75 p. ; pommes de terre nouvelles, 2.25 le k. ; vieilles, 0.70 le k. ; poules, 15 à 18 fr. p. ; cerises, 3 fr. la livre.

A Audruicq, 29. — Beurre, 4.50 à 5 fr. la livre ; œufs, 7.75 à 8 fr. le quarteron ; poules, 24 à 26 fr. la c. ; poulets, 30 à 40 fr. le k. ; canards, 20 à 25 fr. la c. ; pigeons, 7 à 9 fr. la c. ; lapins, 5 à 25 fr. p. ; oies, 45 à 50 fr. la c.

A Calais, 29. — Beurre, 6 fr. la livre ; œufs de poules, 9 fr. le quarteron ; œufs de canes, 11 fr. le quarteron ; poules, 40 à 45 fr. la c. ; poulets, 40 à 45 fr. la c. ; pigeons, 10